

Succès pour la journée Pascaline : Démonstrations, témoignages, échanges d'expériences et nouveautés dévoilées

Plus de 300 personnes étaient présentes lors de la seconde journée de démonstration des services Pascaline, ce mardi 4 octobre.

Professionnels de santé libéraux ou issus du milieu hospitalier, du médico-social, institutionnels, associations d'usagers, tous étaient réunis pour découvrir et échanger sur les services au travers d'un cycle de conférence ou sur les stands de démonstrations.

Démarche partenariale

Pascaline s'inscrit pleinement dans la loi de modernisation de notre système de santé en s'attachant à décroiser sanitaire, médico-social et social, au bénéfice de l'utilisateur et de son parcours de santé.

L'une des forces principales du programme Pascaline repose sur une démarche partenariale forte. Les partenaires sont tous investis dans la définition, la construction et le déploiement de nouveaux services. Cela n'est rendu possible qu'avec l'instauration d'une relation de confiance et de dialogue entre les parties prenantes. Le programme Pascaline a la chance de pouvoir s'appuyer sur cet état d'esprit, à la fois pragmatique et constructif, fruit d'échanges et de coopérations en place depuis plusieurs années.

Usages des services et retours d'expériences

Tout au long de la journée, les services développés depuis deux ans ont fait l'objet de démonstrations concrètes et de témoignages. Ont été présentées notamment :

> **les 2 Plateformes Territoriales d'Appui (PTA)** : équipes pluri-professionnelles d'appui-conseil à **disposition de tous les professionnels en difficulté face à la situation complexe d'un de leur patient**. Ces deux expérimentations situées dans le Nord-Isère et à Lyon-Est, ont été construites par les acteurs des territoires, afin d'être adaptées à l'existant et aux spécificités locales.

Les 2 numéros d'appel des PTA ont été dévoilés lors de la journée Pascaline.

> le site web **MesPatients**, outil de coordination des parcours compte aujourd'hui **1 200 patients** en file active pour le territoire.

> de façon complémentaire, **TANDEM accompagne les usagers en difficulté** dans leur parcours de santé. Depuis son lancement en 2015, une centaine de personnes ont été accompagnées par 3 Référents Parcours Santé, sur le territoire du programme Pascaline.

Plateforme Territoriale d'Appui (PTA)
Retrouvez les premières vidéos
présentées mardi pour comprendre la
PTA :

► **Episode 1 : La PTA, pourquoi ?**



► **Episode 2 : La PTA, comment démarrer ?**



Ainsi que des [interviews](#) de professionnels de santé qui expliquent en quoi la PTA peut être utile pour eux.

Contacts presse :

Amélie RUBIO – 04 27 86 57 72 – Service presse : 04 27 86 55 55

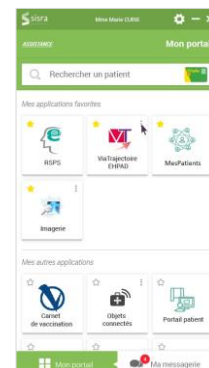
Lors de cette journée, les participants ont également pu assister aux démonstrations concrètes des autres services : le [Carnet de Vaccination Electronique](#), le [Réseau Social des Professionnels de Santé](#), les [Objets Connectés](#), les [trois lauréats de la pépinière d'innovations](#) Pascaline, mais également à la présentation du projet [ISERADOM](#). Déjà utilisateurs ou personnes intéressées, les participants ont pu naviguer dans les outils et se créer un compte si elles le souhaitaient.

Des services qui évoluent

Dans un effort de lisibilité et de déploiement, tous les professionnels – de ville, d'établissements sanitaires ou médico-sociaux, de dispositifs de coordination, ou autre – accèdent à ces services e-santé simplement au travers d'un **point d'accès unique**, adapté à leur exercice, et intégré au plus près de leur outil habituel.

Par exemple, pour les **professionnels de ville** : l'outil **MonSisra**. Il permet d'une part d'échanger de façon simple et rapide entre professionnels de santé (certifié Messagerie Sécurisée de Santé) et d'autre part d'accéder en un clic à l'ensemble des services régionaux e-santé. Il est disponible sur ordinateur et en mobilité. Cette messagerie intelligente évolue pour plus d'ergonomie et de nouvelles fonctionnalités : les maquettes de **MonSisra²** ont été présentées lors de la journée. Cette nouvelle version sera disponible cette fin d'année.

> **2 800 professionnels utilisent MonSisra** sur la région Auvergne-Rhône-Alpes



Et pour l'usager, le citoyen ? Cette année, les participants ont pu découvrir le **portail régional MyHop**. Ce service offre à l'usager pour accéder à ses informations personnelles et interagir avec les professionnels qui assurent sa prise en charge, quel que soit son parcours. Né d'une initiative des Hospices Civils de Lyon, les services aujourd'hui proposés sont développés par des établissements comme la mise à disposition de documents, la prise de rendez-vous en ligne, le paiement en ligne, la préadmission ou encore la possibilité de poser une question à un professionnel... 12 établissements s'inscrivent dans cette démarche cette

année en Auvergne-Rhône-Alpes, et d'autres les rejoindront progressivement. Dans les prochains mois, le portail patient s'ouvrira à d'autres services comme la mise à disposition des informations issues des professionnels de ville ou l'accès au carnet de vaccination électronique. Ce point d'accès unique pour l'usager illustre bien la notion de parcours soutenu par les outils numériques.

"L'objectif de Pascaline est d'apporter des services utiles et concrets aux professionnels et aux usagers, services co-construits et diffusés par les premiers concernés, en laissant une place à l'innovation."

Véronique Wallon, Directrice Générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Le déploiement des services, leur utilité pour les professionnels comme pour les usagers, apportent les enseignements nécessaires pour nous permettre de préparer leur diffusion au-delà du territoire, sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des services sur pascaline-sante.fr

Le Programme Pascaline est l'un des 5 projets sélectionnés en septembre 2014 par le Premier Ministre, dans le cadre du programme national "Territoire de Soins Numérique". Déployé d'ici 2017 sur un territoire situé entre l'Est de Lyon et Bourgoin-Jallieu (Isère), il vise à développer progressivement un ensemble de services innovants en santé pour améliorer le parcours de santé des usagers et faciliter les échanges entre les professionnels (sanitaire, médico-social, social).

Le programme Pascaline, conçu et piloté par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, est conduit en partenariat avec :



Contacts presse :

Amélie RUBIO – 04 27 86 57 72 – Service presse : 04 27 86 55 55